



GendXXI Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXIème siècle.

Assemblée générale 2019

Convocation du Conseil d'administration du 26/01/2019

Convocation des adhérents à l'Assemblée Générale GendXXI : 2019

Chères adhérentes, chers adhérents, chères et chers bénévoles,

Conformément à nos statuts (art.11, 11-1 et 18), l'Association Professionnelle Nationale Militaire GendXXI tiendra son assemblée générale annuelle le 26 janvier 2019.

L'assemblée générale réunit tous les adhérents à jour de cotisation 2019, suivant les modalités statutaires (art.18).

Les bénévoles peuvent assister à l'assemblée, sans droit de vote.

Modalités pratiques

Horaires : samedi 26 janvier 2019 de 09H00 à 15H00. Elle comprendra un café d'accueil, l'intervention d'invités extérieurs et un déjeuner-buffet. Le conseil d'administration se déroulera à partir de 15H00 jusqu'à épuisement de l'ordre du jour. Accueil/enregistrement à compter de 08h30 par les membres de l'équipe GendXXI.

Lieu : L'assemblée générale se tiendra dans les locaux de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale 4 Rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux. Prévoir un délai pour les formalités de contrôle et de sécurité.

OBLIGATOIRE

Présentation à l'entrée de la carte professionnelle (adhérents) ou d'une pièce d'identité (bénévoles).

GendXXI ®

Association déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) - APNM déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)
www.gendxxi.org - <https://www.facebook.com/gendxxi> - <http://www.gendxxi.net> - <https://twitter.com/GendXXI>
GendXXI – BP80076 – 33166 Saint Médard en Jalles CEDEX
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

Information des adhérents : par e-mail, réseaux sociaux et forum association.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Exposé des actions menées, résultats obtenus et perspectives envisageables pour le plan d'action annuel (Président) ;
- Rapport moral de l'association (Secrétaire général) ;
- Compte rendu de gestion et bilan financier (Trésorier général) ;
- Exposé des questeurs sur la gestion et le bilan financier (Questeurs) ;
- Échanges et débats sur l'ensemble des points précédents.
- Vote de l'Assemblée pour l'approbation des comptes ;
- Vote de l'Assemblée pour quibus au conseil et au bureau pour l'exercice de l'année écoulée ;
- Clôture de l'Assemblée générale par le président.

Ordre du jour du Conseil d'Administration :

- A la définition des premiers axes du plan d'action annuel (article 11-2) ;
- Aux nominations ou maintien aux différentes fonctions / missions jugées nécessaires au sein de l'association (Webmestre – rédaction du magazine – gestion des réseaux sociaux – conseil juridique – porte-parole, etc.) ;
- Aux éventuels changements administratifs à opérer (adresse, signature, etc.) ;
- A la nomination éventuelle de délégués conformément aux nouveaux articles 14 et suivants des statut ;
- Au traitement des sujets récurrents ;
- A l'identification de points à préparer pour le CA suivant.

Dans l'attente de vous retrouver, nombreux, à l'occasion de cette assemblée générale, bien à vous.

Le président de GendXXI
Frédéric LE LOUETTE
original signé

GendXXI ®

Association déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) - APNM déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)
www.gendxxi.org - <https://www.facebook.com/gendxxi> - <http://www.gendxxi.net> - <https://twitter.com/GendXXI>
GendXXI – BP80076 – 33166 Saint Médard en Jalles CEDEX
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)